

René Merle, *La querelle des Troubadours, 1780-1782, le texte médiéval et la francitude.*

René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges, Béziers, C.I.D.O. 1990, 1030 p. Texte intégral et corrigé de la thèse soutenue en 1987. Ch.I.4*

Troubadours ?

Troubadours ? Le mot définit tout poète : Gros, Germain, s'appellent et sont appelés Troubadours ; Achard, Bouche, Astier, etc, qualifient ainsi les poètes provençaux contemporains. Mais, en pays d'oc, il est incantation patriotique, appuyée de l'érudition française et européenne. Inventeurs de la rime, de la poésie amoureuse, les Troubadours, portant à sa plus haute expression le génie de leur langue, subvertissent la barbarie médiévale d'un ferment dont les Lumières sont l'aboutissement.

Dès 1756, l'Abbé de Sauvages (Pierre Augustin Boissier de Sauvages, Alès, 1710-1795) [1] reprend avec force les thèmes de l'érudition du temps : il est lié aux érudits des Académies de Nîmes, de Montpellier, les Séguier, Court de Gebelin, etc. Son ouvrage (*Dictionnaire Languedocien-François*, Par M. l'Abbé de S***, Nîmes, Gaude, 1756. Réed. 1785.), dont la finalité proclamée est d'aider les Méridionaux à mieux parler français, vulgarise cette idée d'une dignité antérieure de la langue d'oc, langue des Troubadours (La réédition de 1785 est plus assurée encore dans cette relecture d'histoire). Le texte original des Troubadours est à vrai dire mal connu, sinon de quelques cercles fermés, entre Italie et Paris, où Lacurne de Sainte Palaye le collationne.

Son disciple, l'abbé Millot publie, en 1774, une version française du texte troubadouresque : (Abbé Millot), *Histoire Littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces, & plusieurs particularités sur les moeurs, les usages & l'histoire du douzième & du treizième siècles*, Paris, Durand neveu, 1774. Version qui exalte la Provence mythique : Provence entendue ici au sens d'ensemble des terres de langue d'oc. (De Sauvages insiste d'ailleurs sur la part majeure des Languedociens dans cette production "provençale", dont par ailleurs il critique la licence).

Ainsi Millot peut écrire : "*Sous un beau ciel, dans un pays favorisé de la nature, où la chaleur du climat excite l'esprit sans affaïsser le corps, le goût de la poésie doit être plus vif qu'ailleurs, & plus fertile en productions*".

Dans la sensibilité française de la fin des Lumières, la *Bibliothèque des Romans*, du Comte de Tressan, popularise le romanesque médiéval de la mode Troubadour. Legrand d'Aussy publie également deux importants ouvrages : (Legrand d'Aussy), *Fabliaux et Contes du 12e et 13e siècles*, Paris, Onfray, 3 vol., 1779, nlle éd. 5 vol. 1781. *Observations sur les Troubadours, par l'éditeur des Fabliaux*, Paris, Onfray, 1781.

Ces publications, l'écho que leur donne le *Mercure de France* à partir de 1780, vont susciter dans le même journal le débat, la querelle des Troubadours. On aurait tort d'y voir, directement, du côté méridional, l'affirmation et la revendication d'une différence.

La francitude des méridionaux.

La première réponse à Legrand d'Aussy, intervention d'un lecteur anonyme (*Le Mercure de France*, 15 avril 1780), est en effet dénonciation de l'insuffisante acculturation française du Midi, qui entrave ses virtualités créatrices.

Le Midi est trop loin de Paris. *"Lorsque le Journal de Paris dans le n°15 de cette année, nous a donné un premier extrait des Fabliaux & des Contes du Douzième et du Treizième siècle, ouvrage précieux, publié il y a quelques mois chez Onfroi, libraire, quai des Augustins, on n'a point passé sous silence "une opinion particulière à l'Auteur, & à laquelle, dit-on, il donne tous les degrés de vraisemblance imaginables ; c'est que notre ancienne Poésie n'a que très peu d'obligations à la Provence et à ses Troubadours". Vous croyez peut-être que mon projet est de combattre cette opinion. Point du tout, Messieurs, je n'ai ni assez de tems, ni assez de courage pour aller me livrer à la recherche des Monumens qui pourroient faire triompher le sentiment contraire, déjà suffisamment appuyé sur la croyance de plusieurs siècles, & sur le témoignage des Italiens, qui avouent sans détour les nombreux services dont leur Poésie, dans les Ouvrages de Pétrarque et de l'Arioste, est redevable à la Poésie Provençale. Je passe condamnation sur ce qu'il plaît à Messieurs les journalistes d'appeler "tous les degrés de vraisemblance" : j'examinerai seulement ici la conséquence que le savant Traducteur semble vouloir tirer contre nos Provinces Méridionales, d'un fait qui ne conclut rien. Après avoir observé que les Romanciers & les Fabliers au douzième & au treizième siècle, sortis des mêmes Provinces qui, au dix-septième et au dix-huitième, ont produit Molière, Boileau, Racine, La Fontaine, Bossuet, Voltaire, J.B.Rousseau, Corneille, Buffon, Le Brun, Descartes, Vauban, &c, il ajoute : "La Nature, en mettant dans le partage de ses faveurs, tant d'inégalité entre les différens cantons du Royaume, se serait-elle donc plu à départir spécialement au Nord de la Loire, les talens éminens de l'esprit ?"*

Le Traducteur, après avoir ainsi distribué les places, a beau dire, par forme d'adoucissement, qu'il ignore la cause de ce phénomène, il est évident qu'il pense l'avoir indiquée, & avoir dit assez pour faire soupçonner, du moins à qui l'entendra bien, que nos Provinces Septentrionales sont seules douées de la vigueur qui enfante, nourrit et développe les talens sublimes. C'est contre cette assertion que je m'élève, Messieurs ; tout le siècle de Louis XIV milite en sa faveur, je le sais. Les grands noms déjà cités la défendroient sans doute d'une manière victorieuse, s'il n'existoit pas une cause de cette inégalité des esprits, différente de celle que le Traducteur propose avec adresse à notre crédulité.

Qui ne connoit la puissance de l'éducation ?/.. / Or, en partant de ce principe universellement connu, voyons ce que l'Education fait pour le génie au midi & au nord de la France. Ici, depuis le règne de Louis XIV, la puissance de nos Rois a rassemblé autour du Trône tout ce qui lui prête de l'éclat, & en relève la Majesté. Ici, ont commencé les établissemens utiles, les institutions honorables ; ici, le désir de s'illustrer, aiguillonné par la présence plus prochaine du Souverain, par l'appât des faveurs, qu'il dispense, & par la vue de ceux qui, les premiers, les ont recueillies, a développé des talens dont le germe est par-tout, mais qui ne peuvent éclore que sous une influence favorable.

Le génie est une plante qui naît où on la prise, & reste enfouie là où on la méconnoît. Rappelez-vous, Messieurs, que les privilèges accordés à l'Université de Paris, attiroient à elle toute la jeunesse des provinces circonvoisines, tandis que la

Provence & le Languedoc placés à une trop grande distance de la Capitale, ne soupçonnoient même pas le jour qui commençoit à luire sur le nord du Royaume. Si, de l'époque de la renaissance des lettres parmi nous, vous passez au siècle de Louis XIV, c'est alors que vous verrez se rallier dans la Capitale & autour d'elle, tout ce qui parle fortement à l'imagination, l'ébranle & fait naître le génie.

Quel fut le berceau des guerres civiles, à qui nous sommes redevables, dit-on, d'une foule de Grands Hommes ? le nord de la France. Sur quelle partie de son Royaume Louis, assis en paix au trône de ses Pères, épanche-t-il ses bienfaits avec une magnificence royale ? le nord de la France. Je ne demande point au Traducteur des Fabliaux, où naquirent, mais où furent élevés, mais où passèrent leur jeunesse deux de nos François qui, bientôt amoureux de tous les genres de gloire, formèrent au Roi le plus brillant de la Monarchie une couronne digne de lui : il me répondroit, au nord de la France. Je ne demande pas non plus dans quel canton du Royaume la puissance de ce Roi & de son successeur, la grandeur de nos Princes & l'opulence des particuliers ont commandé aux Arts d'élever des Monumens & de créer des merveilles ; ces merveilles, ces monumens, nous les voyons rassemblés dans le nord de la France. Seulement, je le prierai de me dire s'il est possible que le génie, dans un tel séjour, soit rebelle à cette éducation de gloire que tout conspire à lui donner. Non, sans doute.

Maintenant, que le Traducteur s'étonne tant qu'il voudra que nos provinces septentrionales aient produit une foule d'hommes célèbres ; moi, je m'étonnerai avec plus de raison qu'elles n'en aient pas enfanté un plus grand nombre. Et ma surprise vous paroîtra bien plus légitime, Messieurs, lorsque vous connoîtrez, à quelle privation de toute espèce de secours l'enfance & la jeunesse sont condamnées dans le Midi de la France.

Là, presque nul Monument public qui arrête les yeux & frappe l'imagination. Là, l'esprit, abandonné à lui même, languit sans objet d'émulation. Quelques prix chétifs, décernés obscurément sur les bancs des Collèges, & dans l'enceinte ignorée des Académies, sont les seules récompenses des Travaux littéraires. M. de Voltaire a dit : "On en vaut mieux lorsqu'on est regardé" : croyez-vous qu'il ne seroit pas aussi vrai de dire : "on vaut si peu si l'on n'est pas regardé ?". Or, dans nos Provinces Méridionales, l'homme né pour les Arts qu'il cultive, n'attire point les regards. Cet enthousiasme qui, dans la Capitale, est à la fois & la récompense & l'aiguillon du génie, anime rarement nos méridionaux. C'est assez pour eux qu'ils ne versent point le mépris sur le petit nombre de leurs concitoyens qui aiment les Lettres, les Sciences & les Arts. Savez-vous comment ils nomment les Peintres & les Poètes ? des Maniaques, dignes tout au moins de pitié./.../ Ayez des spectateurs, vous aurez bientôt des Acteurs. Créez des regards qui les admirent, & les hommes de génie vont naître. Voilà ce que le Traducteur des Fabliaux devoit dire, & ce qu'il n'a pas dit. Mais peut-être n'a-t-il jamais vécu dans nos climats Méridionaux. En ce cas, je l'excuse. Il raisonne trop bien sur ce qu'il connoît, pour qu'on lui sache mauvais gré de moins bien raisonner sur ce qu'il ne connoit pas".

La question de la langue n'est pas posée par le lecteur, et ce manque est aveuglant. La francisation linguistique est considérée comme acquise, et le vrai problème serait donc celui des moyens d'une vie culturelle véritable, dans cette francitude et pour elle. Rien de plus stupéfiant que la francitude métaphysique affirmée alors par ces élites méridionales (considérée depuis notre intégration actuelle à la francitude, qui nous fait mesurer tout l'écart qui en sépareit alors ces élites

bilingues). Seul le regard extérieur installe le notable occitan, qui se sent français, dans une altérité méridionale qu'il refuse.

La véritable identité occitane est peut-être alors ce manque constitutif dans l'identification proclamée à l'autre, le "vrai" Français, qui se définit naturellement dans ce que les Occitans doivent acquérir par autocorrection incessante. Ainsi Papon écrit, *"C'est ainsi qu'on parle tous les jours provençal en français, c'est-à-dire, qu'on donne à une suite de mots français, une construction entièrement provençale"*, (*Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.2, 1778). Et on connaît les remarques de Sauvages sur les "honnêtes gens" de Languedoc : *"ils croient parler français et ne font que franciser le pur Languedocien"*, (*Dictionnaire Languedocien-François*, Nîmes, Gaude, 1756, 1785).

Par la langue, puis par l'accent, la gestuelle, le comportement, etc, le notable occitan veut être autre que ce qu'il est né. L'observateur bienveillant à ces efforts sait que le leurre de la gasconnade trouble la francitude proclamée, sans la mettre en cause, mais il comprend peut-être aussi qu'il renvoie l'être du Méridional à son énigme.

Dans son *Dictionnaire Languedocien-François*, l'abbé de Sauvages, depuis Alès, veut permettre à tous les *"habitans de nos Provinces méridionales"* d'accéder à un français qu'ils s'efforcent de parler, mais dans lequel ils ne pensent pas encore vraiment.

Les Gasconnismes sont clairement présentés comme contamination du français par l'idiome natal, dont par ailleurs Sauvages souligne toute la dignité. En 1766, le professeur parisien Desgrouais dénonçait dans ses *Gasconnismes corrigés* cette contamination dont il s'effare qu'elle ne frappe pas les Toulousains cultivés qu'il côtoie. La correction qu'il va demander à ses "compatriotes" exige de leur part une autocorrection qui se déploie sans problèmes, dans le désir d'assimilation, mais qui rebondit constamment, y compris quand l'élite cultivée a les moyens de penser en français, sur la conscience de différence qu'introduit le regard de l'observateur extérieur.

Dans cette conscience d'une limite à jamais inatteignable, en approche-t-on au plus près, dans l'identification à l'autre (le Français), peut naître la prise en compte de la différence. Desgrouais est sensible, sans la pénétrer ; à cette opacité méridionale, qui ne peut se définir ni par l'assomption d'une identité, ni par la réalisation acceptée d'une identification.

"Ce seroit bien mal juger du caractère des Gascons, de croire qu'il se ressent de ces expressions exagérées et hyperboliques dont ils ont coutume de se servir./../ La gasconnade n'est que sur le bout des lèvres. C'est une saillie qui échappe malgré soi, un tribut payé au climat, auquel le cœur ne contribue point".

Le voyageur indifférent ou prévenu, découvre effaré, que derrière l'ethnotype, le Roi est nu. Faut-il relire Jean-Jacques, qui viste Montpellier en 1737 ?

[2] *"Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense labyrinthe de rues sales, tortueuses, et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels & de misérables chaumières pleines de boue & de fumier. Les habitans y sont moitié très riches, & l'autre moitié misérables à l'excès ; mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile & la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classes ; les Dames qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, & la nuit à la débauche, à la différence des Bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste, ni les*

unes, ni les autres n'entendent le François, & elles ont tant de goût & d'esprit, qu'elles ne doutent point que la comédie & l'opéra ne soient des assemblées de sorciers".

Pour l'humaine nature, baignée dans la plus étouffante des provinces, la valorisation emprunte à la francitude ses valeurs. Comment se reconnaître dans le miroir tendu par le visiteur ? Dans ces conditions, le thème des troubadours ne fonctionne pas en refus de la francitude, mais paradoxalement la renforce. La poésie des troubadours s'inscrit dans celle de la France éternelle et s'y justifie d'un tempérament, fruit d'un climat. Le thème court de Millot à Papon. L'antériorité civilisatrice du Midi n'est pas celle d'une autre nation, mais acte fondateur de, et dans, la culture française. À cette francitude proclamée des troubadours, "*Princes de la Poésie Française*", la France, mère ingrate, répond par la Querelle.

Les interventions de Mayer et de Bérenger.

C'est donc de Paris, sinon à Paris, que se mène la querelle. De Fontenai, Mayer (*Le Mercure de France*, 22 avril 1780), puis Berenger [3], qui reprend ces thèmes, répondent vivement à Legrand d'Aussy dans le *Mercur de France*. (Berenger, "Lettre à M.Grosley", *Mercur de France*, 24 août 1782. tirage à part, 1782). La réponse de Berenger, autoproclamé troubadour, aura plus de retentissement, dans la seule mesure où des publications assez répandues la diffuseront, mais elle doit l'essentiel de son argumentation au propos de Mayer.

L'article de Berenger est repris en effet dans son *Portefeuille d'un Troubadour, ou essais poétiques*, Marseille, 1782, et surtout dans *Les Soirées provençales*, Paris, Nyon, 1786, "*ouvrage qui a réussi dans le Midi*", comme il l'écrira dans sa réédition de 1819. En reprenant Mayer, et en publiant cette intervention dans deux ouvrages assez répandus donc, Berenger se donnera la réputation de défenseur des troubadours, par excellence.

Mais, conscient de la rapidité de son intervention, il la fait suivre de la remarque suivante : "*Absorbé par les pénibles occupations de mon état, je n'ai pu donner à ce Mémoire toute la méthode qu'on y désireroit. J'ai écrit mes preuves à peu près dans l'ordre qu'elles se sont présentées [provençalisme ?] à ma mémoire ou à mon imagination. J'ai quelquefois interrompu l'ordre chronologique, & j'ai cité quelques Auteurs modernes qui en peuvent me servir d'autorité que parce qu'ils ont un nom imposant en Littérature, & qu'ils ont eux mêmes consulté les premières sources. On a si peu de secours en province !"* (Portefeuille d'un Troubadour, p.110).

Et, sans réticences chromosomiques devant les origines prussiennes de Mayer, il lui envoie ce "*foible essai*" avec la dédicace suivante : "*De nos patriarches fameux / Sur la double colline affermissiez les places ; / C'est soutenir le trône où régnaient vos aïeux*". Papon conclura : "*Nous ne sommes pas les seuls qui ayons écrit pour les Troubadours. M.l'abbé de Fontenai les a vengés en critique judicieux et éclairé, lorsqu'il a rendu compte des fabliaux & des observations de M.le Grand. M.Mayer a réuni en faveur de ces Poètes l'érudition & la critique dans un tableau rapide de la littérature provençale, qu'il a inséré dans le Mercure de France du 22 Août 1780. Enfin, M.Berenger, qui a écrit d'une manière agréable tout ce qu'il a vu en Provence, a aussi défendu les Troubadours, & nous a rappelé leurs meilleures pièces, par quelques unes de ses poésies*" (*Voyage littéraire de Provence, contenant... cinq Lettres sur les Trouvères & les Troubadours*, par M.P.D.L.Paris, Barrois l'aîné, 1780. nlle

éd., Paris, Moutard, 1787).

En clair, qu'avait dit Legrand d'Aussy qui ait pu choquer les lettrés méridionaux ? Berenger le résume ainsi : *“Les conséquences du système de M. le G. sont : 1° - que les Trouvères François, & non les Troubadours Provençaux, sont les patriarches de la moderne littérature ; 2° - que la nature semble avoir départi, spécialement au nord de la Loire, les dons éminens de l'esprit ; que c'est donc rendre un service considérable aux provinces méridionales, que de détruire le préjugé qui engage leur jeunesse à se livrer aux ouvrages d'imagination, & à négliger le genre le plus grave de la morale & de la philosophie, auquel leur génie paroît être plus propre”*.

Legrand d'Aussy, il faut le remarquer, ne met pas en cause la langue d'oc, mais l'usage qui en a été fait. *“Je suis de bonne foi, je ne sçais point parler contre ma pensée, & je conviens avec franchise que notre langue, à peine formée, encore barbare, sans prosodie, & sans principes, étoit bien inférieure à la Provençale, quoi qu'elle fût autrement répandue qu'elle ; moi-même j'ai avoué le mérite de celle-ci ; j'ai fait sentir combien elle donnoit d'avantages à ses poètes sur les notres”*. Mais, ajoute-t-il à la honte des poètes provençaux, *“pour qu'un musicien se fasse une réputation, il ne lui suffit pas d'avoir le meilleur des instrumens, il faut encore qu'il sache le toucher”*.

Ainsi est désamorcé l'argument des provençalistes, que Papon reprendra avec force : *“Les peuples voisins étoient peut-être plus ignorans que les François : les autres, ceux qui conservoient quelques restes précieux de l'ancienne littérature, tels que les Grecs & les Italiens, n'avoient aucun rapport avec les Provinces Septentrionales du royaume, dont les limites ne s'étendoient point jusqu'aux ports, qui lui ouvrent aujourd'hui une communication libre avec le reste de l'univers. Ainsi, la France réduite, pour ainsi dire à sa propre expérience, privée des lumières que les anciens lui avoient transmises, & qui, dans les siècles de barbarie, ne jetterent qu'un foible éclat, à la faveur duquel l'esprit humain s'égara dans les subtilités de l'école, que pouvait-elle produire qui méritât l'attention de la postérité. La langue latine, dans laquelle on écrivoit, étoit devenue barbare, inintelligible : la Romane Française, pauvre, stérile, informe, telle en un mot qu'elle devoit être dans sa naissance, ne pouvoit fournir ni images, ni expressions ; & un homme de génie, qui auroit voulu l'employer pour rendre ses idées, ou auroit renoncé à s'en servir, ou n'auroit écrit que des choses basses, triviales & méprisables ; telles en un mot que sont les productions des premiers Romanciers & des premiers Fabliers, surtout lorsque ceux-ci n'ont imité ni copié les Orientux, les Italiens & les Provençaux”*, (Papon, *Voyage de Provence*, op.cit., 2e lettre).

Papon retourne donc, au détriment du français naissant, la notion de patois, outil informe, impropre à la création littéraire. Mais Legrand en acceptant l'argument, l'a retourné aussi et montre combien les Français ont eu plus de mérite encore de savoir tirer parti de cet outil bien imparfait, alors que les Provençaux ne savaient pas utiliser le leur.

De plus, Legrand d'Aussy niait la spécificité climatique des génies nationaux, si en vogue alors : *“la nature, dans la distribution qu'elle a fait du génie, paroît n'avoir eu aucun égard à la température des climats. /.../ Pour faire éclore & pour perfectionner chez un peuple les talens du génie, il faut plusieurs causes tant physiques que morales, combinées ensemble /.../ dans ce nombre, le climat est peut-être une des moins nécessaires”*.

Legrand semblerait vouloir recentrer l'origine des lettres françaises sur leurs

véritables sources d'oïl. Le grand mouvement d'intérêt pour l'ancienne langue, mêlant oc et oïl dans le même patriotisme, est rompu par l'assimilateur et non par l'assimilé. La tendance dominante, en effet, dans les ouvrages de cette seconde partie du siècle, est de présenter la langue romance ou provençale en partie intégrante du patrimoine national français.

Le titre du dictionnaire de l'Avignonnais François Lacombe, un des ouvrages de ce type le plus répandu, peut expliquer l'irritation de Legrand d'Aussy : *Dictionnaire du vieux Langage François ; Contenant aussi la langue Romance ou Provençale, & la Normande, du neuvième au quinzième siècle ; enrichi de Passages en vers & en prose, pour faciliter l'intelligence des Loix, des Usages, des Coutumes & des Actes Publics : Avec un coup d'oeil sur l'origine, sur les Progrès de la langue & de la Poésie Française, des Fragmens des Troubadours & des autres Poètes, depuis Charlemagne jusques à François I, Dédié à la Ville d'Avignon, par M.Lacombe, Paris, Delalain, 1767.*

Ces lexicographes français sont méridionaux, et fondent en définitive leur attachement sincère à la langue nationale d'une mise en valeur de leur origine méridionale. Lacombe, après avoir fait l'éloge de la Provence et des Troubadours, et donné des textes en occitan ancien et moderne, comme en vieux français, pouvait ajouter en double patriotisme : *"On sera peut-être étonné de trouver dans ces deux volumes une infinité de mots énergiques qui nous manquent, dont un habile Ecrivain pourroit enrichir promptement notre Langue"*.

Sans doute Court de Gebelin [4] est-il un de ceux qui avaient le plus contribué à mettre en place et à diffuser cette idée, avec son *"Discours préliminaire"*, *Dictionnaire étymologique de la Langue Française*, Paris, 1778. *"Débrouiller l'origine de la Nation Française"* implique la reconnaissance de l'ancienneté, de la dignité et de la beauté de la langue d'oc, partie intégrante du patrimoine français, et ne peut qu'aider à *"rétablir l'énergie de notre Langue (le français), son élasticité en quelque sorte"*. Court de Gebelin est aussi un de ceux qui ont le plus nettement dessiné l'espace de la langue d'oc, une dans sa variété dialectale.

La question du nationalisme culturel d'oc des lettrés méridionaux nous apparaît devoir être traitée dialectiquement dans cette perspective, et non en termes d'opposition tranchée. Leur première réaction est une réaction de défense, qui couvre leur méridionalité proclamée d'un appel à l'unité française.

La querelle n'est pas de leur fait, elle est endogène, et a été lancée par un non-Méridional. Le "Français" Legrand d'Aussy, qui participe en définitive de la même médiocrité sociale et littéraire que l'Oratorien rhétoricien Berenger, réagit sans doute à cette poussée de publications érudites sur la langue française (et donc sur la langue d'oc) assurée depuis Paris, à la fin des années 1770, par des lettrés méridionaux, et tout particulièrement au succès de l'ouvrage de Court de Gebelin. De même il peut réagir aux échos érudits parisiens à l'ouvrage patriotique provençal de Papon, publié à Paris au même moment, qui glorifie les Troubadours (Papon, *Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.1, 1777, t.2, 1778).

Mais à aucun moment et en aucune façon ces érudits méridionaux, Court de Gebelin, Lacombe, Papon, etc, n'opposent la langue d'oc au français, dont la dominance apparaît une évidence culturelle. Tout au plus tiennent-ils, en compensation imaginaire, à affirmer la gloire révolue des Troubadours. Ils n'ont pour cela qu'à reprendre les titres proposés depuis deux siècles par l'érudition

italienne et française, et ils ne s'en priveront pas.

Le thème est "porteur" : ainsi le bouillant abbé provençal Rives publie des *Eclaircissemens historiques et critiques sur les Cours d'Amour en Provence* et prépare un *Dictionnaire des Troubadours*, auquel il devait joindre un recueil de pièces et de miniatures gravées d'après les manuscrits de Paris et de Rome. Ainsi Berenger peut répondre à Legrand d'Aussy en 1782 : *"Enfin, ne pourrais-je pas dire hardiment que le paradoxe que M. le G. essaie d'accréditer en France, flatte un peu trop la Capitale & le nord de la Loire, pour que ce système ne réussisse pas, au moins pendant quelque temps ? C'est une nouveauté ; nous autres François, nous nous ennuyons parfois des vérités vieillissantes ; & comme le dit le bon Lafontaine, nous voulons du nouveau, n'en fut-il plus au monde"*.

Berenger renvoie son adversaire aux écrivains français Sainte Palaye, Caylus, pour réaffirmer les titres d'une culture d'oc, versant sud de la culture française : *"ces sçavans pacifiques ont-ils jamais tenté d'armer nos provinces les unes contre les autres"* en avançant que *"les provinces septentrionales ayant été seules douées de la faculté ou de la vigueur d'esprit qui enfante, nourrit & développe les talens ?"* (Berenger, "Lettre à M.Grosley", *Mercur de France*, 24 août 1782. tirage à part, 1782).

De même Papon, après avoir vigoureusement défendu les troubadours en 1780 (*Voyage littéraire de Provence, contenant...cinq Lettres sur les Trouvères & les Troubadours*, par M.P.D.L. Paris, Barrois l'aîné, 1780. nlle éd., Paris, Moutard, 1787) s'exclame en 1781 devant l'Académie de Marseille, en célébrant l'anniversaire de l'union de la Provence à la France : *"Il n'y a plus entre les Provençaux & les François cette opposition d'intérêts, cette différence de gouvernement, de mœurs & de langage qui élevoit entre eux un mur de séparation. Les lumières circulent librement d'un peuple à l'autre. /.../ Pouvions-nous désirer d'appartenir à une nation plus ingénieuse et plus aimable ? Toute notre ambition ne devrait-elle pas de lui ressembler ? /.../ Aujourd'hui, nous sommes confondus avec la nation Française & c'est ce qui fait notre gloire & notre bonheur"*, (Papon, *Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique tenue le 10 décembre 1781 à l'occasion de la fête séculaire établie par l'Académie en mémoire de la réunion de la Provence à la Couronne*, Marseille, 1781).

Le nationalisme d'oc des lettrés méridionaux n'est donc qu'une compensation imaginaire d'un nationalisme centralisateur français, simplement retourné ; il n'implique en rien, même dans le rêve éveillé, la chimère d'une indépendance "occitane". Simplement, la place du français est occupée par la langue d'oc. Sauvages déjà l'affirmait : *"Il n'y a pas de doute qu'il n'a manqué à ce prétendu patois pour devenir la langue dominante du Royaume, que de s'être trouvé dans les mêmes circonstances qui ont favorisé les progrès de la langue française, ou que nos Rois eussent pris pour la Capitale de leur Empire & leur séjour ordinaire, une des villes de la Langue d'oc : c'est bien alors que la Langue d'oïl eut été regardée à plus juste titre comme un jargon grossier & rustique"*. ((De Sauvages), *Dictionnaire Languedocien-François*, Nîmes, Gaude, 1756, 1785.)

Même les ennemis de la langue d'oc, Rivarol, l'abbé Grégoire reprendront le propos. Grégoire écrit dans son fameux rapport de 1794 : *"Probablement, au lieu de la langue des Trouvères, nous parlerions celle des Troubadours, si Paris, le siège du gouvernement, avait été fixé sur la rive gauche de la Loire"*. C'est qu'en définitive cette inversion de destin ne met pas en cause l'unité de la France.

Plus menaçante pour la conception dominante de la culture française est en définitive la remarque du Français de France Millot : *“Le provençal serait probablement devenu la langue la plus polie et la plus riche de l’Europe, si, dans nos provinces méridionales, il s’était élevé quelque grand état, où les muses et les arts fixassent leur séjour, et où le génie excité par l’émulation, perfectionné par la culture, produisît des chefs d’œuvre dignes de servir de modèles aux écrivains des autres pays”*. (Abbé Millot, *Histoire littéraire des Troubadours*, Paris, 1774).

Alors que les Méridionaux n’osent évoquer ce destin virtuel, et que Fabre d’Olivet ne l’osera que couvert de sa supercherie troubadouresque de 1803, le Français Millot peut se permettre la remarque, parce qu’il est pleinement du côté de la culture triomphante. Legrand d’Aussy, en donnant la *Crusca* française, tient à montrer que des deux outils linguistiques possédés par les Français du Moyen ge, si l’un, (le français), a été servi par les siens, l’autre, (l’occitan), ne l’a pas été. L’Histoire est juste, il n’y a pas de destin avorté. Il aurait pu être très profitable à la conscience méridionale d’être ainsi agressée dans sa francitude proclamée.

L’interrogation concrète de Legrand sur le texte troubadouresque, sa réflexion sur l’inexistence d’un génie poétique méridional, ne pouvaient qu’aboutir à la question ultime de Berenger : *“Ce sol, dans tous les tems si favorable aux arts de l’esprit, auroit-il dégénéré sous le gouvernement le plus doux de la terre” ?*.

Si les conditions, seulement climatiques, de la gloire passée demeurent, pourquoi cette décadence ? Si le génie tient à la langue, fruit du climat et de l’histoire, pourquoi ce silence quand la langue existe encore ? Papon écrit des troubadours : *“Leurs poésies faisoient les délices de la France & de l’Italie. Ils devoient cet avantage moins à leurs talents, qu’aux agréments de la langue provençale”*. *Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.2, 1778.

La réponse de Mayer se veut acte patriotique provençal (*Le Mercure de France*, 15 avril 1780.) : *“J’ai donc une patrie à défendre”*. Elle n’élude pas la perte d’indépendance politique : *“La maison d’Anjou, venant occuper, au milieu du 13e siècle, le trône de Provence, y introduisit la langue Française. Celle-ci, protégée par les Princes régnans, nourrie de l’esprit des Troubadours, & parée des richesses de la langue Provençale, la fit oublier”*. Mais dorénavant, c’est le thème du sous-développement culturel qui prime : *“en se rapprochant des siècles de la littérature moderne ; de ces âges où, enfin réunies sous un seul maître toutes les provinces ont reçu le mouvement qu’il a plu au Monarque de leur imprimer, & ont perdu sans retour leur caractère distinctif, pour n’avoir plus qu’un caractère uniforme ; dans ces siècles on voit que les têtes de cette province n’ont point été frappé de stérilité/.../ La Provence n’a point de théâtre, point de mécène, & le génie ne peut y faire de bonne heure des études préliminaires. Eh ! combien de talens heureux sont forcés de prendre un autre cours !”*

Et Mayer d’énumérer les artistes et écrivains qu’a produits *“cette heureuse & féconde région, livrée, pour ainsi dire, à sa seule énergie”*, en affirmant, comme le lecteur de la semaine précédente, que leur nombre serait plus impressionnant encore si la vie culturelle française pouvait s’y déployer pleinement.

Berenger reprend et complète la liste, dans la réaffirmation d’un génie “climatique” qui fait de tout méridional un poète. Mais un poète français : Goudouli seul apparaît dans sa liste, sans mention de son choix de langue.

Berenger développera le thème : *“Croire que vos contrées du nord de la Loire, fertiles, je l’avoue, mais uniformes, mais presque sans printemps, mais éloignées du*

*théâtre des grands orages, & couvertes d'épais brouillards pendant plusieurs mois de l'année ; croire, dis-je, que ce pays est plus favorable au développement de l'imagination, que le ciel, toujours pur, & le sol toujours riant, toujours fécond, d'Hyères à Bordeaux, & des rives de Vaucluse à celle du Lignon, c'est à peu près soutenir que les bords du Danube & du Volga, ont dû donner dans l'antiquité plus d'hommes d'une imagination vive & brillante que la Grèce & l'Italie./../ Si dans nos régions, l'influence du grand astre plus rapproché, donne aux fruits plus de saveur, aux minéraux de plus riches propriétés, au sang une circulation plus vive, & plus de délire aux sens, croit-on, dit le Marquis de Pezay, que les cerveaux n'y ayent pas plus d'idées, & les coeurs plus de sentimens ? Tout homme qui désire vivement, devient poète dès qu'il s'exprime./../ Rien de plus vif, de plus brillant que l'imagination de ces Gascons si pauvres & si gais ; de ces Languedociens si doux & chansonniers, de ces Provençaux si pétulans, si généreux, si enjoués. Chez ces peuples aimables, l'activité est un privilège national, la gaîté un héritage commun, le talent poétique ou le don de l'éloquence une ressource qui les console de l'injustice de la fortune, & qui souvent devient entre leurs mains un noble moyen de la réparer. Nul langage n'est plus figuré, plus elliptique, plus passionné, plus propre à la poésie. Les tropes de toute espèce, les images, les sermens échauffent les moindres récits./../ Dire d'un Bordelois, d'un Marseillois ou d'un Toulonnois qu'il a de l'esprit ou de l'imagination, c'est presque lui faire une épigramme". (Berenger, "Lettre à M.Grosley", *Mercure de France*, 24 août 1782. tirage à part, 1782.) Dans ces conditions, Montaigne, Gassendi, Condillac, Massillon, Fenelon, etc, lui apparaissent mettre en œuvre toutes les facettes du génie méridional : "une imagination forte & brillante,/../ de hautes & vastes conceptions, un style tout étincelant d'images & de figures semblent en avoir fait des écrivains à part./../ A chaque page, à chaque ligne, il leur échappe des métaphores qu'on oseroit à peine hasarder en vers./../ Cette hardiesse d'imagination, jointe à la sensibilité de l'âme, /../ voilà ce qui, dans tous les temps, a caractérisé, distingué les productions méridionales ; voilà ce qu'on ne trouve que dans nos provinces méridionales".*

Ainsi, ce que les laudateurs de Goudouli avaient pu écrire de la langue d'oc ("*elle a des expressions nobles & hardies, elle abonde en Tropes & en Métaphores*") [5] est maintenant appliqué à l'écriture méridionale de langue française. Au 17^e siècle, les preuves de la dignité passée de la langue d'oc étaient mises au service d'une tentative de réécriture de cette langue. Dorénavant, elles sont en fait mises au service du français par ces auteurs méridionaux.

Ainsi, ce qui est engagé par Meyer et Berenger dans la querelle dite des troubadours, loin d'être une reconnaissance en légitimité d'une écriture d'oc, au présent, est la reconnaissance d'une intégration spécifique des auteurs méridionaux d'expression française dans la littérature nationale.

Ils demandent au jeune Méridional de servir en ce domaine le génie du versant sud de la France : "*les malheurs de certains écrivains viennent presque toujours d'avoir méconnu le genre pour lequel la nature les avait organisés*" écrit Berenger (*Lettre*, op.cit.). Il n'est pas question de fonder l'injustice de destin sur une appellation historique, c'est-à-dire sur l'antagonisme de deux peuples, de deux civilisations, etc.

Tout au contraire, ces petits lettrés, passionnément engagés dans un itinéraire de création et de reconnaissance littéraires tout français, escomptent la reconnaissance nationale à partir même de cette spécificité métaphysique, climatique, qu'ils

prêtent au génie méridional. Admettre l'ethnotype climatique, partager la création française en deux versants harmonieusement complémentaires, suffit à leur bonheur présent.

Les lettrés défenseurs des Troubadours, en fantasmant une vocation naturelle du Midi à la poésie, à l'imagination, à l'expression brillante, suturent leur contradiction (patriotisme méridional imaginaire, patriotisme français réel) par la vision d'une France une, mais dont les deux versants de tempérament sont complémentaires : génie clair et discret du nord, génie spontané et expansif du sud, les deux font la paire dans l'acceptation entière de la dominance française, dont on participe.

Et sans doute, pour les plus lucides sur l'injustice de destin historique des provinces méridionales, c'est seulement la pleine réussite d'une écriture méridionale, en français, qui compensera cette injustice de destin. Ces auteurs méridionaux se leurrent sans doute singulièrement en s'imaginant que la reconnaissance française leur serait acquise au seul niveau de leur "tempérament".

Ainsi peut-on lire dans un ouvrage aussi répandu que celui de l'abbé Prévost [6] : *"Les marchands Provençaux chez qui j'étois n'en furent guère attendris : cette nation, si voisine des Barbares, jadis barbare elle-même, & depuis très-peu de tems civilisée, fournissoit peu d'hommes sensibles à l'humanité"*. Idée commune, que l'éditeur se sent tenu de corriger dans une note. *"On ne reconnoîtra jamais les Provençaux au portrait que l'auteur en fait. Bien loin que Marseille ne soit que depuis peu civilisée, elle l'étoit, selon les bons auteurs même, avant le reste de la France. Les Provençaux n'ont pas à la vérité ce liant & cette affectation de politesse qu'on trouve dans d'autres provinces : ils sont d'une vivacité & d'une pétulance qui, dans le petit peuple, & sur-tout les marins, dégénère en brutalité ; mais ils ne sont ni fourbes, ni dissimulés, ni lâches, ni inhumains. Ils sont francs, sincères, & susceptibles des bonnes qualités opposées aux vices dont on veut les noircir. Ils ignorent sur-tout le déguisement dont la politesse affectée n'est que le voile"*.

Il est évident, d'autre part, que la tendance mise en valeur du Méridional à la métaphore, prise en mauvais compte, va venir renforcer l'image du Méridional superficiel, hâbleur et fabulateur. Berenger lui-même, en Orléanais qu'il est devenu de fait, apporte de l'eau à ce moulin, en écrivant de ses compatriotes : *"Les Toulonnais sont Provençaux dans toute la mesure du terme ; plus étourdis que méchants ; légers à la fois & passionnés ; actifs mais souvent sans dessein ; amis chauds & sincères, & pensant qu'il est plus honnête d'offenser que de haïr. Vous trouverez parmi eux de la générosité, de la franchise, & cet amour de nos maîtres qui caractérise en général tous les François, mais qui semble devenir leur passion dominante"*. (Berenger, *Soirées Provençales*, Paris, Nyon, 1786, t.2, 7e lettre.) À vrai dire, les Français véritables découvrant les provinces méridionales ne semblent guère d'ailleurs persuadés de leur propension climatique à la poésie. Ainsi, *Le Mercure de France* (16 juillet 1780) publie une lettre de M.de Ch. (De Charnois), *"écrite du Bas-Languedoc"* : Tandis qu'en ces climats sereins, / Entre-nous très peu poétiques, / Malgré leur ciel & leurs bons vins, / Leurs pierres du temps des Romains, / Et leurs troubadours presque antiques.

L'impact de la querelle.

J.Stefanini a montré combien peu d'érudits provençaux du 18e siècle étaient vraiment concernés par le texte troubadouresque [7], dont la restitution sera pour l'essentiel une initiative "française".

Le texte fade présenté par Millot n'avait effectivement rien qui puisse intéresser particulièrement l'homme des Lumières, et le texte ancien échappait à beaucoup. *"Pour connoître les troubadours, ces anciens poètes provençaux, les pères de la littérature moderne, il falloit trouver & expliquer leurs ouvrages././ Des gens de Lettres, familiarisés avec le provençal moderne, trouvoient leur langage inintelligible"* [8].

La connaissance des Troubadours est plus exogène qu'endogène.

Seul Papon va au texte original, peu avant la querelle [9] et à nouveau au plus fort de la polémique. Il ne faut donc pas exagérer l'importance de l'intervention de Legrand d'Aussy : en affirmant les Troubadours bien ennuyeux poètes, il ne violentait pas une opinion provençale cultivée, acquise de fait à ce point de vue. On ne jugera par l'opinion brutale émise sur les troubadours par C.F.Bouche, dans son *Essai sur l'Histoire de Provence*, en 1785. Cf. infra "L'entreprise érudite et lexicographique".

Or l'avocat Bouche, né en 1737, est bon représentant de l'esprit du siècle. Il ne représente pas la plus jeune génération provençale. En 1787, l'académie de Marseille met au concours l'éloge du capitaine Cook, et en prix de poésie, (ode ou poème, français) les Troubadours [10]. Elle ne recevra que dix poèmes médiocres, dont un de l'avocat Raynouard (le jeune Brignolais (1761), futur révélateur des Troubadours, est alors avocat à Aix).

L'Académie profitera de la circonstance en 1789 pour retirer un sujet qui manifestement n'interpellaient pas en profondeur la conscience cultivée. *" La section de littérature languissait autant que celles des sciences : les troubadours que l'on croyait devoir exercer les Muses provençales, ne trouvèrent, dans cette circonstance, que des chantres glacés et des poètes sans verve et sans goût, et pour comble de disgrâce l'Académie retira ce sujet du prix du Concours"* écrit J.B.Lautard dans son *Histoire de l'Académie de Marseille*, Marseille, Achard, 1826-1843.

On peut juger aussi de l'indifférence de la presse provençale : la querelle est relayée depuis Paris. À Marseille, Papon, que des Provençaux s'obstinent d'ailleurs à recevoir en étranger [11], guerroyait solitaire, ses *Lettres* ont été imprimées à Paris [12], et le *Journal de Provence* qui naît en 1781 ne le relaie en rien dans son combat.

Il est tout à fait intéressant d'ailleurs de considérer le statut de "troubadour" parisien et marseillais d'un Berenger. Ainsi *Le Mercure de France* publie, à plusieurs reprises, en 1780 et 1781, des poésies de Berenger, consacré le plus souvent "spécialiste" du Midi.

Le 20 janvier 1781, par exemple, *Retour de Provence*, le 9 septembre 1781, *Ma patrie*, *Epître au Père Papon de l'Oratoire*, *Historiographe de Provence*. Le journal parisien ne donne de l'épître à Papon, célébrant la Provence vivante d'aujourd'hui, la gloire et le commerce de Marseille, que la conclusion "troubadouresque", qui est donc une participation implicite au débat engagé depuis le début de l'année : *Je formerois au moins quelques pas sur vos traces, Poètes enchanteurs, ingénus Troubadours, Qui sâtes les premiers intéresser les Grâces, Et chantres des plaisirs, chasser l'ennui des Cours ! Aux bords charmants du Var, de l'Adour & du Rhône, Le myrte et le laurier ne croissoient que pour vous ! Dans nos jardins brillans de l'éclat*

le plus doux, L'Italie a cueilli les fleurs de sa couronne, Les beaux Arts parmi nous rallumoient leurs flambeaux ; Parmi nous préludoient les lyres immortelles Qui frappoient l'Appenin de leurs accord nouveaux. Oui, le Dante nous doit le feu de ses pinceaux, _Petrarque ses Chansons, Boccace ses Nouvelles ; Et si j'en crois, Papon, la voix de tes rivaux, Les Guichardins futurs, parmi nos Provençaux Viendront choisir encor leurs plus parfaits modèles.

Cette pièce de Bérenger sera reprise, avec d'autres, en 1782 dans son ouvrage *Le Portefeuille d'un Troubadour*, dont le *Journal de Provence* rendra certes compte (23 novembre 1782). Mais la Querelle des Troubadours est occultée : *"Il est peut de poètes qui méritent autant que M.Berenger la reconnoissance de leur patrie. Il la défend par ses écrits, & l'honore par ses succès. Le Portefeuille que nous annonçons, renferme des preuves de l'un & de l'autre "* y lit-on pour tout potage. Et de l'Épître à la Patrie, Marseille, le journal marseillais ignorera tout à fait les passages en l'honneur des Troubadours, pour ne présenter que la partie décrivant le magnifique spectacle de l'activité de Marseille : *_ Je me place à l'instant où du haut des montagnes, Tout à coup s'offre à moi le vaste azur des mers, Marseille est à mes pieds, ceinte de flots amers, _Et couronnée au loin de riantes campagnes. Quel immense horizon se présente à mes yeux ! Quel spectacle imposant, & quels pompeux prodiges ! Amour de la Patrie ! Ah ! sans tes doux prestiges, Ces lieux seroient encor les plus superbes lieux. Toutes les nations y portent leurs hommages. Voyez ces pavillons flottant au gré des airs ! Byzance & Pétesbourg, & Pékin & Carthage, Ont fait de ce beau port l'âme de l'univers. Sœur antique d'Athènes, ah ! dis quelle est ta joie, Quant tu vois réunis l'Ibère, le Breton, L'habitant de Memphis, & celui de Canton...*

Voilà qui parle plus au cœur du lecteur marseillais que le nébuleux souvenir des troubadours, que probablement il n'a guère eu l'occasion de lire. Il convient donc de nuancer sérieusement la légende dorée d'un engouement patriotique pour les troubadours. Même leurs défenseurs prennent alors de grandes précautions pour les défendre. Ainsi Papon écrit : *"Ceux qui connoissent, Monsieur, les poésies des Troubadours, traduites en notre langue, sont étonnés de la fortune prodigieuse qu'elles firent autrefois dans le monde, & s'imaginent que nos pères étoient bien grossiers, pour avoir admiré des productions, qui, en général, ont pour nous fort peu de sel & d'agrément. Ils ne font pas attention à une chose qu'on ne devoit jamais perdre de vue, quand on lit des ouvrages anciens ; c'est qu'il y a des beautés qui dépendent du style, et d'autres qui sont relatives aux mœurs, aux usages du temps où l'on écrit".* ((Papon), *Voyage littéraire de Provence, contenant...cinq Lettres sur les Trouvères & les Troubadours*, par M.P.D.L.Paris, Barrois l'aîné, 1780. nlle éd., Paris, Moutard, 1787. Mayer lui même, dans le *Mercure de France*, avançait que *"les chansons des Troubadours ne sont pas si tristes que M.L.G veut bien l'affirmer"*.

Vers une vraie découverte du texte médiéval.

Papon, comme tant d'autres, est donc sans grandes illusions sur l'accueil que ses contemporains peuvent faire aux Troubadours : *"or ce mérite, monsieur, est absolument perdu pour nous. Il n'y a peut-être personne, aujourd'hui, qui puisse se flatter d'entendre toutes les pièces des Troubadours ; soit à cause de la difficulté de la langue, soit aussi parce que le texte est souvent corrompu./../ Vous me demanderez peut-être, pourquoi avec tous ces avantages, les poésies des Troubadours sont*

ennuyeuses, & en général insupportables à la lecture ? C'est qu'elles n'ont pu conserver dans le Français, les beautés qui sont propres à la langue Provençale" [12]. Dans la Querelle des Troubadours est ainsi fugitivement affirmée la nécessité de pouvoir lire les troubadours dans le texte, pour en saisir le message radicalement original que la traduction française adultère. Encore que, même dans l'original, le prêtre puisse se lasser : *"Cet amour fut presque le seul sujet que les Troubadours traitèrent, & il faut avouer qu'il répand dans leurs ouvrages une uniformité fatigante"*. (Papon, *Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.1, 1777). Ainsi est posée, publiquement, la nécessité de l'entreprise que Raynouard entreprendra sous l'Empire. Raynouard a pu méditer le texte de Papon, ainsi que celui de l'abbé de Fontenal, repris par Berenger : *"Cette preuve n'étoit rien moins que victorieuse, parce qu'il ne faut pas juger de ces poésies par la mauvaise traduction qui en a été donnée, mais qu'on doit les lire dans la langue originale ; or, cette langue n'est pas facile à entendre. M. le Grand convient lui même qu'il ne l'entend qu'avec beaucoup de peine. Quel jugement peut-il donc porter sur les tournures, les expressions, les métaphores, les images qui lui sont particulières, & qui n'ont plus aucune valeur, quand elles sont mal interprétées, affoiblies & dénaturés, en passant dans un idiome étranger./.../ Pour bien comprendre les poésies des Troubadours, il faut avoir reçu le jour dans le pays où ils ont eux-mêmes vécu : encore même tout le monde ne pourroit-il en venir à bout, parce qu'il ne suffit pas de savoir le langage actuel, il est encore nécessaire de connoître l'ancienne Romane provençale, qui en diffère beaucoup, & qui n'a pas plus de rapport avec lui, que l'Italien du douzième siècle peut en avoir avec l'Italien moderne. Mais enfin, en supposant qu'un habitant des provinces méridionales voulût bien s'appliquer à ce genre de travail, il seroit infiniment plus propre qu'un étranger à découvrir des beautés dans ces poésies, par les analogies qui sont encore subsistantes. Telles expressions, qui paroistroient foibles ou vides de sens à celui-ci, offreroient quelquefois de très belles images à celui-là"*. (Berenger, "Lettre à M.Grosley", *Mercur de France*, 24 août 1782. tirage à part, 1782.)

Mais pour lire enfin des textes des troubadours, en ce tournant des années 1770-1780, il faut lire Papon, qui est un des premiers à souligner, en connaissance de cause donc, l'originalité absolue des troubadours : *"Les Poètes modernes ayant imité les Grecs & les Romains, ont des traits de ressemblance qui annoncent leur filiation littéraire. Les Troubadours au contraire, étant créateurs en leur genre, n'ayant eu ni modèles, ni imitateurs, forment parmi les auteurs une classe à part, de laquelle on peut dire qu'elle est sans ancêtres et sans postérité. Tout est à eux, & le genre & la manière de le traiter"*. (*Voyage littéraire de Provence, contenant...cinq Lettres sur les Trouvères & les Troubadours*, par M.P.D.L.Paris, Barrois l'aîné, 1780. nlle éd., Paris, Moutard, 1787). Raison de plus, comme Papon le fait en 1778, pour aller au texte original. Mais qui demande ce texte, et qui le donne ?

Certes un bon amateur provençal comme Astier souhaite connaître un corpus, faute duquel sa vision des troubadours demeure celle, bien conventionnelle, de l'historiographie provençale : *"M.de Sainte Palaye a donné l'histoire des Troubadours ; il auroit fait un plus grand présent aux Amateurs, s'il avoit joint à ses traductions le texte patois"*. (Astier, note, p.2, in *Epitre en vers provençaux à Monsieur Morel*, Avignon, Seguin, 1784).

On sait que l'accès au texte troubadouresque, outre les collections des familles provençales Gallaup et Peiresc, était possible surtout à partir des bibliothèques

parisiennes et italiennes Lacombe a initié la restitution. Papon donne à lire des textes médiévaux en version originale [13], dont, à partir des communications de Sainte Palaye à l'académie des Inscriptions [14], des textes de troubadours. Mais aucun Provençal ne donne l'équivalent de la *Crusca* de Bastero [15]. Berenger ne donne rien des Troubadours dans ses publications de 1782, reprises en 1783 et 1786. (Cf. in Berenger, *Soirées Provençales*, Paris, Nyon, 1786, sa petite anthologie de textes occitans modernes). Dans sa réédition de 1819, trois ans après le premier ouvrage de Raynouard, il se bornera à ajouter une pièce recopiée maintes fois depuis le 17e siècle dans la *Chorographie* de H.Bouche ! Manifestement le "troubadour" Berenger n'a pas pour tâche première de remplir son portefeuille de textes originaux.

Une entreprise patriotique comme celle de l'Arlésien Anibert [16] complète l'information de Papon par des exemples pris dans les archives d'Arles, mais se limite au seul horizon local : *"Parmi les coutumes qui différencient les temps & les peuples, une des principales est le langage. J'invite eux qui veulent s'instruire sur l'origine & le génie de la langue Provençale à lire l'excellente dissertation de M.Papon imprimée dans le tome 2 de son Histoire générale de Provence. Pour moi, me bornant à l'idiome particulier de la Ville d'Arles, je crois qu'en fait de langues personne n'est tenté d'apprendre, les exemples suffisent & sont même préférable aux discussions grammaticales"* [17]. À tout le moins ces premières restitutions provençales permettent-elles d'ébranler la légende dorée répétée depuis César de Nostredame dont Papon écrit qu'il fut esprit léger, peu appliqué, sans critique. *"Les vies des Troubadours qu'il a publiées, ont été faites dans le même esprit, et l'on doit les regarder comme des contes apocryphes ; car elles ne s'accordent en rien avec les manuscrits originaux qui m'ont passé par les mains"*. Papon, *Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.2, 1778.

La connaissance des troubadours est donc, en définitive, un phénomène bien limité, dont les conséquences, pour être parfois inattendues [18], n'interviennent guère dans la mise en œuvre de la pulsion d'écriture provençale, quand elle peut se manifester. Le fait est d'autant plus notable que l'entreprise de Papon, la seule en définitive à présenter vraiment les troubadours, est entreprise officielle. Le tome premier de l'*Histoire Générale de Provence* est en 1777 dédié au Parlement des Etats et aux Etats de Provence, qui ont des années durant financé les travaux de Papon, et en assurent l'édition. Papon, opportunisme ou sincérité, fait rejaillir sur la caste nobiliaire qui s'est grandement appropriée l'administration provençale la gloire des troubadours, dont elle perpétue parfois les noms. *"Une administration éclairée ne sépare point l'amour des lettres de l'amour du bien public /.../ la Poésie Provençale alluma dans le coeur de la noblesse Française, cet amour de la chevalerie, auquel la Nation fut en partie redevable de sa gloire, & la Société de ses agréments. Cet éclat que les Lettres ont jeté en Provence, Mgr & Mrs, n'a rien qui doive surprendre : elles trouvent dans l'imagination vive & sensible des habitans, le germe de leurs progrès & de leur perfection"*. Mais au détour d'un remerciement à Sainte Palaye, informateur sur le texte troubadouresque, apparaît implicitement le désintérêt des élites provençales pour leur patrimoine.

Il faut en effet leur rappeler que *"ce service est plus grand qu'on ne pense pour nos provinces méridionales sur-tout, où nos troubadours ont vécu"*. (Papon, *Histoire de Provence*, Paris, Moutard, t.1, 1777). Certes, Papon s'appuie sur l'intérêt collectionneur des élites archivistes provençales, dont les parlementaires Fauris de

Saint Vincens [19] et Mazenod père [20], relativement solitaires dans leur milieu de ce point de vue, ne débouche pas sur des publications. Mais Papon ne dit rien du présent. L'historien qui insiste sur le lien entre connaissance historique et progrès actuel en Provence n'esquisse pas le moindre lien entre écriture des troubadours et écriture possible au présent de leur langue perpétuée. Ainsi apparaît l'ambiguïté de l'entreprise provençale de Papon, qui entérine en définitive la disparition des Troubadours.

La Cantinella et les cantiques fossiles.

Pour autant, un trait d'union curieux, et relativement pris en compte, entre la vieille langue et la langue du présent, la création passée et l'écriture moderne, est fourni par un rituel ecclésiastique provençal qui conserve parfois des traces la plupart du temps disparues ailleurs.

Relativement nombreuses en effet sont les églises où à l'occasion de fêtes annuelles sont chantés des vers venus de siècles lointains, et témoignant d'un état de langue révolu.

Ainsi ces *Gaou* (*Gaudes*) de la Sainte-Barbe chantés annuellement au Beausset. Ainsi les fameux *Planchs de Sant Esteve*, histoire rimée en provençal du martyr de ce saint, chantés tous les ans, le jour de sa fête, à sept heures du matin, pendant une grande messe dite messe du peuple, où les Aixois venaient en foule. Le sous-diacre et, vis à vis, dans la chaire, le prédicateur, se répondent : épître et cantique. L'abbé Dubreuil, d'Aix, avait entrepris de donner au public la matière du patrimoine religieux provençal, et plus largement occitan. Mais en 1783, p.224, la mort interrompt l'entreprise.

Dubreuil restitue nombre de textes religieux médiévaux. Il a conscience de ne pas spontanément gratifier son public en les donnant, et s'entoure de bien des précautions. Ainsi dans sa présentation de la *Cantinella* qui suit le *Roman de St.Honorat de Lerins*, il écrit : *"Si un certain Public aura volontiers retrouvé dans ce recueil le précédent Cantique, un autre Public, qui ne mérite pas de moindres égards, & c'est celui pour qui la vénérable antiquité a toujours de nouveaux charmes, y verra aussi avec satisfaction le Noel suivant"*. Et, à la suite de la *Cantinella*, il ajoute : *"Dédommageons nos lecteurs de la sécheresse qu'ils auront sans doute éprouvée dans la lecture du précédent Cantique, qui pouvoit être bon en son temps, mais qui, à ne rien dissimuler, a bien perdu de ses graces par la suite des siècles & faisons leur part de quelques autres Vers sur le néant des choses du monde en comparaison de l'amour de Dieu, composés par Bernard Rascas, autre Troubadour du quatorzième siècle, lors d'une fameuse peste qui, pendant trois ans, désola la Provence. S'ils ne sont pas tout à fait jugés dignes, comme l'a cru le bon Nostradamus, (Hist.de Provence, part.4) d'être gravés en lettres d'or fin sur le jaspe ou sur le porphyre, du moins soutiendront-ils un peu mieux que les précédents, la réputation de nos anciens Poètes qui, comme les Auteurs de tous les temps, ont mis du haut & du bas dans leurs ouvrages. Remarquons encore, avec le même Historien, cette entresuite de rimes masculines & féminines que notre Poète a ici fort bien observées, & avant Marot à qui quelques-uns en ont attribué l'invention, & avant Ronsard qui, selon d'autres, a passé pour être le premier qui l'ait régulièrement pratiquée"*.

Dubreuil donne également le texte de 1318 et le texte toujours chanté, datant de

1655, des Planchs de Sant Esteve : *“C'est l'Histoire rimée, en ancien Provençal, du martyr de ce Saint, & tirée de l'Épître du jour, que depuis un temps immémorial on chante tous les ans au jour de sa fête, sur les sept heures du matin, en l'Église Métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, avc un concours étonnant de monde, pendant une Grand'Messe dite la Messe du Peuple”*.

Mais surtout, en présentant un autre cantique extrait du Martyrologue des Archives du Chapitre d'Aix, il écrit : *“Voici encore un de nos vieux Cantiques Provençaux, qu'un certain mérite annoncé par son début, & assez bien soutenu dans le cours de l'ouvrage, nous a fait tirer du profond oubli où il étoit plongé depuis bien des siècles. Nous sçavons d'ailleurs que ce qui est ancien, comme ce qui vient de loin, jouit ordinairement de beaucoup d'estime, & nous rappelons ici avec complaisance qu'un illustre Académicien, (Mr.l'Abbé Massieu, hist.de la Poés.franc.) nous a autrefois pathétiquement recommandé un respect profond pour nos anciens écrivains, à l'exemple des Auteurs du plus beau siècle de Rome qui révéroient, nous dit-il, ceux qui les avoient précédés comme ces vieux arbres de leurs bois sacrés, dont les troncs, à demi pourris, avoient encore pour eux je ne sçais quoi de vénérable. Nos meilleurs Poètes, ajoute-t-il, se sentoient une vraie tendresse pour nos vieux rimeurs, qui nous rendent au moins un témoignage assuré de l'état où, en leur temps, étoit notre langue, & ils ont cru bien fermement qu'on ne pouvoit avec trop de soin en conserver les précieux reflets. Encouragés par de tels exemples, nous disons donc à nos lecteurs que c'est à la fin du Martyrologue manuscrit, autrefois en usage dans notre Église, dont nous avons parlé ci devant, que nous avons trouvé le précieux reste que nous leur présentons aujourd'hui”*.

Et Dubreuil ajoute après avoir donné le cantique : *“Observons ici pour la troisième fois avec combien plus d'élégance, & de dignité sur-tout que les autres Poètes leurs contemporains les Provençaux ont traité de nos saints Mystères, en comparant les sentimens exprimés dans le précédent cantique avec ceux que Jean de Venette, auteur du quatorzième siècle, prête à la Sainte Vierge, dans son histoire vérifiée des Trois Maries /.../ Mr de la Curne de Ste Palaye sauve le mieux qu'il peut l'indécence de ces propos”*.

Il est significatif que l'académicien Grosson, dans sa troisième livraison de l'*Almanach Historique de Marseille, 1773*, donne comme premier texte en langue d'oc un texte en ancien provençal, et non un texte du patrimoine récent : *“Le Chapitre de la Cathédrale va processionnellement toutes les années, le jour de la seconde fête de Pâques, chanter un Motet dans cette chapelle. On chantoit anciennement un Cantique en vieux provençal. Mgr de Belzunce supprima cet usage par la difficulté sans doute de trouver des personnes qui pussent le lire & le chanter couramment : ce cantique est curieux par les expressions qui y sont employées. Nos concitoyens verront avec plaisir quel étoit dans ce temps le langage de nos parents. Nous allons le transcrire avec la traduction, afin de soulager la mémoire des lecteurs.*

“Cantinella de la Santa Maria Magdalena. Allegron, sis los pecadors, lauzant Santa Maria Magdalena devotamen.

*Ella connec la siou error,
Lo mal que fach avia,
Et ac del fuec d'Enfer paor,
Et mes si en la via,*

*Perque venguet à salvament.
Allegron sis ..."*

Ainsi, plus de soixante ans après la fin de cet usage immémorial (la *Cantinella* fut chantée jusqu'en 1712), Grosson restitue aux Marseillais cultivés ce témoignage d'un passé à jamais révolu dans la parole vivante, mais que la Lettre perpétue désormais, dans la tenace mémoire érudite. La démarche ethno-archéologique rassure sur une identité que le tourbillon du siècle dénie : les mots qui n'intéressent guère s'ils sont nés de la plume des troubadours prennent un sens, quel que soit leur éloignement, d'avoir fonctionné ici, à Marseille, par et pour des Marseillais.

Signe de reconnaissance qui n'a rien de commun avec l'entreprise littéraire dédaignée de Bellaud de la Bellaudière, eût-elle été la première imprimée sur les presses de la république marseillaise. Ce qui se donne à lire de l'idiome ne procède ici ni de la parole commune, ni de l'ambition d'écriture, mais d'un Avant étrangement fondateur.

Ce mélange de fascination, de respect, et d'irritation devant l'altérité absolue du texte troubadouresque, et plus largement, de la création médiévale, est sans doute le point extrême de l'intérêt des Provençaux cultivés. La querelle des Troubadours, tout en suscitant sans doute intérêt et prises de positions, ne pousse donc pas aux retrouvailles avec une poésie saluée, mais oubliée.

NOTES

[1] Cf. Claire Torrelles, "Les trois éditions du Dictionnaire languedocien-français de l'Abbé de Sauvages", *Actes du premier Congrès International de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes*, Londres, 1987, pp.325-348.

[2] Rousseau, cité par Berenger, *Soirées Provençales*, Paris, Nyon, t.2, 1786. L'archiviste Berthelé, in *Etat et description de Montpellier en 1768*, confirme ce tableau qui avait suscité quelque indignation.

[3] Berenger, né à Riez en 1749, a passé sa jeunesse à Toulon, auprès de ses oncles Oratoriens. Il y reçoit la solide et moderne éducation qui formera tant de bons artisans des Lumières. Devenu à son tour Oratorien, Berenger enseigne alors la rhétorique au Collège d'Orléans. Il versifie dans les recueils nationaux, *Almanach des Muses*, etc, des pièces d'un anacréontisme facile, mais aussi des morceaux de plus grande tenue : *Le nouveau règne*, 1774, *Jean-Jacques Rousseau, justifié envers sa patrie*, 1775, *Le Tribut de l'Amitié*, 1778, *L'Hiver, épître à mes livres*, 1778. Il collabore régulièrement au *Mercure de France* : la publication de pièces satiriques, *Les Boulevards de la Province*, l'obligeront à démissionner, avec pension et titre de professeur émérite : il tentera l'aventure littéraire parisienne.

[4] Antoine Court de Gebelin, Nîmes, 1725, Paris, 1784. Secrétaire de son père qui dirige depuis Lausanne la restauration du protestantisme français, il est entre

Paris, la Suisse et les Cévennes, grand défenseur de la tolérance et historien de la langue.

[5] "Lettre de M... A un de ses amis de Paris", "Fragment de M.Cazeneuve", in *Las Obros ede Pierre Goudoulin*. Les textes datent du 17^e siècle, mais ils sont assez facilement accessibles par les éditions ultérieures. Cf. en particulier celle de Toulouse, Lecamus, 1716.

[6] Prévost est mort en 1763. *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, nouvelle édition, augmentée de la suite de l'histoire de Manon Lescaut & de son retour en France, qui n'avoit paru dans aucune des éditions précédentes, par M.L'abbé Prévot (sic)*, La Haye, Merville & Vander Kloot, 1786. Communiqué par Guy Latry, que nous remercions.

[7] Cf. Jean Stefanini, *Un Provençaliste marseillais, l'abbé Féraud*, Aix, 1969. pp.209-216.

[8] (Abbé Millot), *Histoire Littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces, & plusieurs particularités sur les moeurs, les usages & l'histoire du douzième & du treizième siècles*, Paris, Durand neveu, 1774.

[9] Papon, *Histoire Générale de Provence*, t.2, Paris, Moutard, 1778.

[10] Cf. *Journal de Provence*, 1^{er} août 1787.

[11] Achard, *Dictionnaire de la Provence*, Marseille, Mossy, t.4, 1787, signale, sans autre commentaire, que Papon est né à Puget-Théniers, dans le royaume de Savoie. Plus insidieusement Guys, in "Notice des Auteurs Marseillois qui ont écrit sur l'Histoire de Marseille", *Marseille ancienne et moderne*, 1786, pp.76-77, écrit : "M.Papon n'est pas François, étant né sujet du Roi de Sardaigne".

[12] (Papon), *Voyage littéraire de Provence, contenant...cinq Lettres sur les Trouvères & les Troubadours*, par M.P.D.L.Paris, Barrois l'aîné, 1780. nlle éd., Paris, Moutard, 1787.

[13] Papon, *Histoire Générale de Provence*, t.2, Paris, Moutard, 1778, pp.381-474. Son étude sur les Troubadours est accompagnée de citations et de pièces en occitan, elle est suivie d'une "Dissertation sur l'origine & les progrès de la Langue Provençale. Influence qu'elle a eue sur les Langues italienne, française, espagnole". Papon donne le plus ancien texte provençal connu, une charte de 1075, (Drap, Nice

[14] Papon, *Histoire Générale de Provence*, Paris, Moutard, t.1, 1777 : Sainte-Palaye lui a fourni l'essentiel de sa documentation, explique-t-il. "Quant à la partie des Troubadours, on verra ce que j'ai tiré des manuscrits de M.de Sainte-Palaye", p.xxiiij. Dans son t.2, en 1778, Papon donne le *Discord* de Vaqueiras, à partir de Sainte-Palaye, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t.24, p.671, sq. Cf. aussi t.41, p.510.

[15] *La Crusca Provenzale, ovvero le voci, frasi, forme e maniere di dire che la lingua Toscana ha preso dalla Provenzale*,. Opera di Don Antonio Bastero, Roma, Rossi, 1724.

[16] Anibert, *Mémoires Historiques et Critiques sur l'ancienne République d'Arles Pour servir à l'Histoire Générale de Provence*, Yverdon, 1781.

[17] t.3.p.398 sq. Anibert cite le *Poëme sur la translation de St.Trophime*, composé en 1152, des textes administratifs, etc. Millin reprendra ce corpus dans sa publication de 1808.

[18] Ainsi de la reprise de notations médiévales : k pour noter le son c (graphie : qu). Cf. textes médiévaux dans Lacombe et Papon, mais aussi Cf.B.M.Avignon, ms 633, les Contes de Vigne, par exemple sont notés de même (par le curé Bonnet ?) "*un cuou ke dins touto la franso / de tant gros se n'en veirà ges*".

[19] Fauris de Saint-Vincens, Aix 1750-1819, fils d'un président au Parlement, lui même parlementaire et Président en 1789 ; grand lettré, "antiquaire". La riche bibliothèque de Thomassin de Mazaugues, Aix 1684-1743, fut vendue à Inguibert, qui la donna à la ville de Carpentras dont il était évêque, ou alla à De Saint-Vincens, qui avait épousé la petite nièce de Mazaugues.

[20] Mazenod père travaillait sur les archives administratives conservées à Aix depuis le 11e siècle. Il aura la douleur de les voir servir à la fabrication des cartouches sous la terreur. Jean Leflon, *Eugène de Mazenod*. Paris, Plon, 1957, t.1, p.43.